

# Une pilule controversée contre le cancer subit les premiers essais sur l'homme

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-07-27 03:23:11 - Vu sur [pharmacie.ma](http://pharmacie.ma)

Le 25 juillet 2016, l'Institut du cancer de Sao Paulo a commencé à tester sur des humains une pilule controversée contre le cancer.

La dénommée "pilule du cancer", déjà utilisée par des patients bien que non autorisée, est composée de la substance phosphoéthanolamine synthétique qui, théoriquement, est en mesure d'aider le système immunitaire à identifier les cellules tumorales et peut les éliminer. Elle sera testée en phase initiale sur dix patients de cet institut qui ne reçoivent pas d'autres traitements, a indiqué le secrétariat de la Santé de l'Etat régional de Sao Paulo.

Les premiers tests sur des rongeurs, qui ont eu lieu à la demande du ministère brésilien des Sciences et Technologie, n'ont toutefois pas été très prometteurs.

La "pilule du cancer" a été créée par Gilberto Orivaldo Chierice, chimiste et professeur de l'Université Sao Paulo, qui a développé dans les années 90 une méthode pour synthétiser la phosphoéthanolamine efficace pour empêcher le développement du cancer. Aujourd'hui à la retraite, M. Chierice a effectué des tests sur des animaux et a mis la pilule à la disposition des patients d'un hôpital de la province de l'État de Sao Paulo qui l'ont prise sous sa responsabilité.

L'initiative a connu un "effet boule de neige", selon les mots du chercheur lui-même dans une interview au site G1 de Globo. Ainsi, l'institut de chimie de l'Université a produit plus de 50.000 capsules par mois sans aucun règlement, répondant à la demande des patients qui avaient entendu parler de son pouvoir de réduire les tumeurs. En 2014, le laboratoire a cessé de produire la pilule alors qu'une partie de la communauté scientifique alertait sur les risques du médicament, qui n'avait pas été soumis à tous les tests nécessaires. L'Agence nationale de santé (Anvisa) et la Société brésilienne d'oncologie se sont opposées à sa distribution mais de nombreux patients ont eu recours à la justice pour obtenir le médicament. Face à la pression populaire, la présidente Dilma Rousseff a promulgué en avril 2016, quelques semaines avant d'être écartée du pouvoir par le Sénat, une loi qui autorisait l'utilisation de la substance, sa fabrication et distribution.